Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1602

Artikel: Radio Canal 3 : bilingue, mais sourde et muette
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019156

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bilingue, mais sourde et muette

La fréquence biennoise réduit sa rédaction francophone. Les raisons financières prennent le pas sur la diversité linguistique.

En difficulté financière, la radio bilingue Canal 3 de Bienne a décidé de faire des économies. Elle coupera dans la masse salariale qui représente 70% des charges. La fréquence germanophone conserve ses effectifs : un chef des programmes et quatre journalistes. Seule contribution à la baisse des charges : une collaboratrice de 49 ans avec fonction de corédactrice en chef est licenciée et remplacée par un stagiaire. En revanche, la fréquence francophone perd la moitié de ses effectifs qui se limiteront à une journaliste et une stagiaire. Le rédacteur en chef est remercié et un second poste de stagiaire est supprimé.

Les médias à petits moyens maîtrisent souvent leur masse salariale en limitant la main d'œuvre «chère» et bien formée au profit de stagiaires. Mais le dégraissage de Canal 3 va plus loin. Il est doublement problématique. La direction débarque d'abord sans état d'âme d'anciens collaborateurs qui n'ont pas démérité. De plus, elle traite d'une manière totalement inégale les fréquences des deux langues. Réduite à deux unités, la radio francophone devrait continuer d'assurer l'information 7 jours sur 7 et de 6 à 18 heures! Comment parvenir à cette prouesse? La direction de Canal 3 prévoit une présence journalistique dès 9 heures le matin seulement. Les informations matinales seraient enregistrées la veille en fin d'après-midi. Une hérésie pour un média de l'immédiateté. Pour corser la différence de traitement, la totalité de l'état-major est désormais en mains alémaniques. Interrogée sur les raisons de cette décision, la direction de Canal 3 reste muette.

Rentabilité contre symbole

Comme tous les médias, la radio biennoise a souffert de la baisse des recettes publicitaires qui a plombé les résultats de 2003. Mais les difficultés budgétaires proviennent également de la création au début de l'an passé d'un nouveau poste de chef des programmes alémaniques. Il seconde le directeur des programmes qui chapeaute les deux fréquences. L'engagement de ce nouveau cadre aurait pour cause le copinage plutôt que la nécessité de renforcer les fonctions centrales de Canal 3. Mais pas question de remettre en cause cette nouvelle structure. La rentabilité dictait de couper dans la fréquence ayant la plus faible audience et la plus faible rentrée publicitaire. Car il faut le reconnaître, en pure arithmétique, la radio francophone avec une audience de quelque 23000 auditeurs ne mérite pas un traitement égal à celui de sa sœur qui en compte trois fois plus.

Une forte péréquation en faveur de la minorité a été voulue par les fondateurs alémaniques de Canal 3. Ce modèle a été célébré comme un concept unique en Suisse, la quintessence de l'esprit biennois, affirme Eva Roos, directrice du Forum du bilinguisme. Il a justifié l'octroi, par la ville de Bienne et de quelques communes limitrophes, d'une confortable subvention, complétée par une contribution cantonale. Difficile donc, voire impossible, de gérer ce modèle selon de simples critères de rentabilité sans remettre en cause les subventions pour le bilinguisme. Lesdites subventions sont pour l'heure gelées. Les autorités communales devront trancher dans un climat passionné. Une pétition en faveur de la rédaction francophone a réuni en quelques jours 3340 signatures romandes et alémaniques. Elle exercera sa pression sur les autorités politiques. Mais elle n'a pas ébranlé les responsables de Canal 3 qui restent sourds à cette vague de protestations.

Avec 23000 auditeurs, Canal 3 francophone est de loin la plus petite des radios locales de Suisse. Sa proche voisine, Radio Jura Bernois dont l'audience dépasse les 50000 auditeurs, offre elle aussi une information en français à la population de Bienne. D'un regard extérieur, la fusion des deux chaînes aurait un sens. Les Biennois sont d'un tout autre avis. Les tiraillements sont fréquents entre le Jura bernois francophone et la Bienne bilingue. Le nouveau découpage administratif du canton de Berne, qui réunira les trois districts jurassiens en une région distincte du Seeland, en apporte la preuve la plus récente. Et Bienne semble tenir à son rôle vedette de modèle bilingue qui fait de Canal 3 un symbole intouchable. *at*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Adèle Thorens (ath)
Albert Tille (at)

Forum
Alain Berset

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
E-mail: redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch
www.domainepublic.ch